



Déclaration de la FSU Amiens  
· CAEN du 5 juillet 2022 ·



Mesdames et messieurs les membres du CAEN,

Après un quinquennat de politique Macron-Blanquer, les constats sont accablants pour l'ensemble des métiers de l'Éducation Nationale : des conditions de travail dégradées pour les personnels, pour les élèves, un manque de moyens criant, un manque de reconnaissance et de confiance de l'institution, une rémunération en berne et un manque d'attractivité extrêmement inquiétant. En témoigne la situation malheureusement historique que nous vivons dans l'académie d'Amiens : -7 postes au CRPE externe, sans liste complémentaire et un CRPE 3<sup>ème</sup> voie avec une liste complémentaire. La FSU demande l'ouverture de l'ensemble de la LC de la 3<sup>ème</sup> voie et la mise en place d'un concours exceptionnel pour pallier les postes non pourvus et sortir notre académie de sa situation déficitaire.

Du côté des salaires et de la Fonction publique, les annonces faites mardi 28 juin sur la revalorisation de la valeur du point d'indice sont bien insuffisantes et ne permettront pas de rattraper le décrochage cumulé depuis plusieurs années. Cette revalorisation est loin de l'inflation actuelle à 5,5% et encore plus de son niveau estimé à 7% pour la rentrée de septembre. Pour la FSU, la situation impose une négociation sur l'ensemble des grilles de rémunération et de carrière intégrant de nécessaires mesures pour permettre en particulier d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. C'est un enjeu de société, car il en va de l'attractivité des métiers de la fonction publique, et donc de l'existence de services publics répondant aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire. Nous exigeons que soit rapidement concerté un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur l'augmentation des prix ainsi que l'ouverture de négociations portant sur les carrières et les rémunérations. Pour faire reculer toutes les inégalités, notamment entre les hommes et les femmes, comme pour préserver le niveau de vie au moment de la retraite, il faut aussi intégrer les primes dans la rémunération indiciaire. La FSU est déterminée à ce que toutes les politiques d'apprentis-sorciers basées sur un soi-disant « mérite » soient stoppées.

À l'inflation s'ajoute également une hausse significative de tous les prix. Cette hausse impacte évidemment toutes celles et ceux qui sont amenés à se déplacer avec leur voiture personnelle tous les matins pour aller au travail, pour rejoindre leur service, leur école, leur établissement. Nous continuons à demander la réévaluation de toutes les indemnités de déplacement et enveloppes kilométriques. Les personnels de notre académie sont fortement impactés par cette situation. Les prix des fournitures explosent également et alors que les budgets et crédits des collectivités territoriales stagnent, les conditions se dégradent terriblement comme en font le constat les équipes qui passent, en ce moment, leurs commandes de rentrée. Quelles mesures sont prévues par l'éducation nationale et les collectivités pour faire face à cette situation ?

Cette fin d'année voit aussi arriver diverses annonces qui sonnent comme une nouvelle provocation à l'égard du monde de l'éducation et de ses personnels :

- La généralisation des évaluations d'écoles mettra en concurrence les équipes, engendrera un pilotage par les résultats et alourdira la charge de travail des personnels des écoles et notamment des directrices et directeurs. Ces évaluations ne sont pas utiles, voire dangereuses et nous appelons les personnels à les refuser.

- Le « job-dating » qui s'est tenu à Beauvais le 20 juin dernier est emblématique de l'ère de la contractualisation à tout va, et acte le fait qu'enseigner à nos enfants, transmettre connaissances et valeurs humanistes ne nécessitera bientôt plus ni diplôme, ni formation de qualité, et donc encore moins un salaire décent. Nous sommes loin de condamner les personnes qui postulent à ces postes, sans doute pleines de bonne volonté peut-être espérant échapper au chômage et à la précarité que celui-ci engendre. Nous condamnons fermement en revanche la politique de destruction de l'EN. Les annonces récentes du ministre Pap N'Diaye révèlent qu'il s'inscrit bien dans la lignée de son prédécesseur : la maigre revalorisation du point d'indice ne suffira pas à faire revenir les candidat.es du CRPE ou du CAPES, d'autant qu'on leur demandera désormais de rattraper leurs heures en cas de congé maladie !
- Dans l'enseignement professionnel, les enseignant-es ont vécu une fin d'année éprouvante : contrôle en cours de formation à faire passer, oraux de chef-d'œuvre, multiplications des convocations en CFA dans leurs disciplines mais aussi pour les oraux de chef-d'œuvre des candidat-es issus de formations non habilitées au CCF, préparation des épreuves ponctuelles. Au regard des annonces faites tout au long de la campagne et des propos du ministre, les inquiétudes sont très grandes. Pourtant, dans la lutte contre les inégalités, les lycées professionnels occupent une place incontournable et trop souvent sous-estimée, voire méprisée. La FSU rappelle son opposition ferme aux projets du président Emmanuel Macron de « révolutionner » ces derniers sur le modèle de l'apprentissage : système très discriminant, beaucoup plus onéreux que l'enseignement professionnel sous statut scolaire et où 40 % des jeunes mineur-es apprenti-es subissent des ruptures de contrats. Pour la FSU, lutter contre les inégalités sociales nécessite un grand plan d'investissement pour renforcer la voie professionnelle scolaire publique.
- L'introduction de 2h de sport supplémentaires au collège sur le temps périscolaire (parue dans la circulaire de rentrée 2022/2023) va à l'encontre des enjeux de l'égalité entre toutes et tous à l'Ecole. Il est demandé aux établissements de prévoir un temps de pratique physique dans l'emploi du temps des élèves afin de pratiquer dans des associations sportives. Nous rappelons :
  - qu'il existe déjà un temps, celui de l'association sportive le mercredi après-midi, accessible à toutes et tous les élèves volontaires, et qu'en lycée ce temps-là n'est même plus respecté.
  - que ce dispositif va être de fait inégalitaire compte tenu des spécificités territoriales (équipements sportifs, offre associative ou fédérale), qu'il renforcera donc les inégalités existantes.
  - que ce dispositif entre en concurrence sur l'utilisation des installations sportives sur du temps scolaire pour l'EPS comme pour le sport scolaire (imposant le remaniement des EDT.)
  - que nous ne connaissons pas le mode de financement.

Ce temps doit être dispensé par les professeurs d'EPS, sur un temps scolaire afin de permettre un accès à une culture physique, sportive et artistique commune égalitaire pour toutes et tous.

La fin de l'année est aussi synonyme du retour des cas de Covid. Des dizaines de classes ne sont pas remplacées tous les jours, témoignant du manque de moyens en remplacement pour notre académie.

Concernant les moyens, la FSU rappelle la nécessité de prendre en compte les élèves d'ULIS dans les effectifs des classes ordinaires afin de ne pas obérer davantage encore l'inclusion de ces élèves, qui se fait déjà dans des classes surchargées. La FSU rappelle d'ailleurs qu'elle revendique, en collège, 20 élèves maximum par classe en Éducation prioritaire et 24 hors Éducation prioritaire. Après 7900 suppressions d'emplois dans les collèges et les lycées en 5 ans, des réformes qui ont mis à mal les métiers et renforcé les inégalités, des mesures d'urgence sont à prendre pour la rentrée 2022. Plus de 30 à 35 élèves par classe : ce n'est pas possible. La rentrée ne peut pas se faire dans ces conditions.

La FSU rappelle la nécessité de travailler à l'ouverture d'une SEGPA dans le sud de l'Oise (Crépy-Betz-Nanteuil) afin d'offrir aussi aux élèves de ce secteur concernés par ce dispositif la possibilité d'accéder à une formation qualifiante et diplômante dans des conditions d'apprentissage que ne peuvent leur offrir les classes ordinaires.

Enfin, il n'aura fallu que quelques jours après l'arrivée de Pap Ndiaye au ministère de l'Education nationale pour que l'école libérale, chère à Emmanuel Macron, resurgisse. En annonçant à Marseille la généralisation de l'expérimentation sur les écoles, le président continue d'organiser et d'accélérer le démantèlement du service public d'Education. Alors que les personnels attendent des moyens supplémentaires pour exercer au mieux leur profession, des perspectives salariales, une telle annonce est une provocation d'un hyper président sûr de sa politique régressive. Pourtant le chantier pour remettre sur pied l'école publique est de taille et l'urgence se situe bien en ce mois de juillet à la mise en œuvre de dispositifs exceptionnels pour recruter massivement : enseignant-es, infirmière-es, assistant-es social-es mais aussi des AESH qui, pour un certain nombre, en cette fin d'année, reçoivent l'information d'un non-renouvellement de leur contrat alors que les besoins existent et qu'ils remplissent des missions pourtant essentielles.

Cela passe aussi par une revalorisation de l'ensemble des salaires à la hauteur de l'engagement, des compétences, de la spécificité de chacun de ces métiers via le dégel du point d'indice qui reste pour la FSU le symbole du mépris du gouvernement envers la Fonction publique.

**Retraites, salaires, emplois, la FSU prendra ses responsabilités et mobilisera les personnels pour obtenir que l'école publique prenne sa place de bien commun vectrice d'égalité et d'émancipation.**